

Feulen, le 3 octobre 2023

Publication du 4 octobre 2023 au 18 octobre 2023 inclus

AVIS

Conformément à l'article 9 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande ci-dessous a été présentée auprès de l'Inspection du Travail et des Mines :

Bénéficiaire : Syndicat Intercommunal SIDEN

Objet : exploitation d'une potence de la marque KREMER, du type KBK, avec le numéro de construction 20099574 avec un palan de la marque DEMAG, du type EU34 DC-Pro, avec le numéro de construction 94166652 (3A/2023/3376/174)

Le public pourra consulter le dossier afférent à la maison communale pendant les heures d'ouverture.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,



le secrétaire,

